



20 *La lettre* du Collège de France

N° 20 Juin 2007

Vie et mort d'un photon
par Serge Haroche

Colloque du Collège de France
à Berlin

La dangereuse dérive des musées
par Roland Recht



ÉDITORIAL

Le nouveau Comité d'orientation scientifique et stratégique (COSS) du Collège de France

« Le monde actuel est à la quête de repères, de raisons de s'émerveiller, de projets mobilisateurs et ambitieux. La recherche fondamentale, avec pour seul objet de faire progresser la connaissance, cette recherche essentiellement désintéressée et qui exige une vraie collaboration au niveau mondial, constitue l'une des voies de cette quête. La science est et restera toujours un facteur d'émancipation pour l'homme et, aujourd'hui, il est important de répéter avec force cette évidence. Dans ce contexte, le Collège de France occupe une position unique en France et en Europe mais aussi dans le monde. » C'est par ces termes que débutait le rapport du Comité international d'orientation scientifique et stratégique (COSS) remis au Président de la République, au Premier Ministre et aux Ministres de tutelle du Collège de France en mai 2004.

La création du COSS en 2003, à l'initiative du Collège, répondait au souhait de bénéficier d'un regard attentif et critique de la part de collègues éminents sur les grandes orientations scientifiques et stratégiques du Collège et leurs conditions d'exercice. L'évaluation des activités scientifiques des chaires ne relève pas du COSS mais des organismes de recherche et du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Le rapport du COSS en mai 2004 a été un moment fort de la vie du Collège. Élaboré à l'issue de plusieurs réunions, il analysait les spécificités, les atouts mais aussi les faiblesses du Collège. Il émettait des suggestions et des avis, proposant notamment d'accroître la visibilité internationale du Collège, de renforcer sa politique de communication, d'établir une politique prévisionnelle pour les bibliothèques. Il exprimait le souhait que soit optimisée la politique de ressources humaines et améliorée la situation financière du Collège de France.

Quatre ans plus tard, ainsi qu'il avait été prévu, la moitié des membres du COSS a été renouvelée. Le COSS est actuellement constitué de douze personnalités scientifiques étrangères. Il est présidé par le Professeur Detlev Ganten, coprésidé par le Professeur Peter Mc Cormick et son secrétaire est le Professeur Jacques Reisse. Le regard extérieur du COSS, ses avis, ses critiques, ses propositions apparaissent toujours essentielles à la vie du Collège. Car si le Collège est conscient des forces que

son sa notoriété, son universalité, son interdisciplinarité, son indépendance, il est tout aussi convaincu qu'il doit se développer et s'adapter à un monde qui évolue à grande vitesse.

Depuis plusieurs années, le Collège a pris une série d'initiatives qui répondent, pour une grande part, aux souhaits émis par le COSS en 2004 : efforts pour accroître la diffusion du savoir, ouverture sur la société et la vie économique, rapprochement avec le monde universitaire dans le cadre des Écoles doctorales, accroissement des relations avec les universités étrangères, développement de la recherche sur les sites du Collège. Aujourd'hui, un rapport d'étape est indispensable. Le Collège sera attentif à l'avis du COSS sur ces questions de manière à cibler sa stratégie en fonction des objectifs ainsi repensés et rediscutés.

La réunion du COSS en mars 2007 lui a permis de prendre contact avec les membres du bureau élargi du Collège et certains professeurs rencontrés sur les sites Cardinal Lemoine et Ulm. Une analyse préliminaire a fait état du suivi des conseils et des propositions émis par le COSS en 2004. Des précisions supplémentaires et chiffrées, sous la forme d'un document, *Le Collège en chiffres*, seront apportées prochainement au COSS afin qu'il puisse disposer de tous les éléments nécessaires à l'élaboration d'un pré-rapport lors de sa prochaine réunion au Collège en novembre 2007. Le rapport définitif sera présenté au Président de la République et aux autorités de tutelle puis à l'Assemblée des professeurs de mars 2008.

Le rôle du COSS est extrêmement précieux pour éclairer le Collège de France dans ses choix scientifiques et sa vue stratégique à long terme. Pour répondre à sa mission d'aujourd'hui, le Collège est amené à prendre des orientations et de nouvelles initiatives, certaines inédites dans son histoire. Elles nécessitent, pour leur donner toute l'ampleur requise et les assurer pleinement, un renforcement des moyens humains et financiers. Il est donc essentiel que les objectifs à moyen et long terme et les moyens nécessaires pour y parvenir soient soupesés et examinés avec soin par le regard éclairant du COSS. ■

Pr Pierre Corvol

Administrateur du Collège de France

Membres du COSS en mars 2007 :

Anthony ATKINSON (Royaume-Uni), économiste
Robert DARNTON (États-Unis), historien
Denis DUBOULE (Suisse), biologiste
Detlev GANTEN, *président* (Allemagne), biologiste
Peter MAC CORMICK, *vice-président* (Canada), philosophe
Paolo MATTHIAE (Italie), orientaliste, archéologue

Jürgen MLYNEK (Allemagne), physicien
Jacob PALIS (Brésil), mathématicien
David PARKIN (Royaume-Uni), anthropologue
Jacques REISSE, *secrétaire* (Belgique), chimiste
Barbara ROMANOWICZ (États-Unis), géophysicienne
Karlheinz STIERLE (Allemagne), romaniste

Adelheid OTTO

Professeur à la Ludwig-Maximilian Universität de Munich (Allemagne)

invitée par l'Assemblée des professeurs à l'initiative du Pr Jean-Marie Durand

Elle a donné les 16 et 19 mars 2007 deux conférences intitulées :

1. Tell Bazi, forteresse au bord de l'Euphrate du III^e millénaire jusqu'à l'époque romaine
2. Tuttul/Tell Bica, une métropole syrienne à l'âge du Bronze.

Le Tell Bazi, situé dans le nord de la Syrie, se trouve sur le cours supérieur de l'Euphrate dans la zone du lac de barrage de Tishrin. Les fouilles de sauvetage, d'abord au nom de l'institut archéologique allemand de Damas et, depuis 1999, au nom de l'Institut archéologique du Proche-Orient de l'université de Munich, financé par la communauté de recherche allemande, sont dirigées par Berthold Einwag et Adelheid Otto depuis leur commencement en 1993.

Tell Bazi se composait de 3 parties : la citadelle et la ville basse divisées en ville-nord et ville-ouest, qui ont aujourd'hui presque complètement disparu dans l'eau du lac. La citadelle, en revanche, se trouve sur un éperon de montagne naturel de 60 mètres.

La ville-ouest est un élargissement de l'ancien site, c'est-à-dire une ville neuve de l'époque du Bronze Récent (XIV^e-XII^e siècles). Parce qu'elle fut détruite violemment et ses maisons brûlées, une grande partie du mobilier a été préservée, ce qui permet d'en déduire l'utilisation des pièces. L'uniformité des 50 maisons fouillées ainsi que la taille des parcelles assez peu diversifiée témoignent d'une société sans grande stratification. Font totalement défaut sur 10 000 m² les bâtiments autres que domestiques.

Les textes contemporains des villes voisines d'Emar, Ekalte et Azu montrent que dans cette société peu hiérarchisée le Conseil des Anciens et le dieu de la ville dirigeaient la ville : les cas d'ordre privé étaient réglés par l'institution des « frères ». Cette forme de

société se manifeste dans l'architecture de la vallée de l'Euphrate : dans aucune des localités étudiées on ne repère un bâtiment ressemblant à un palais. À Tell Hadidi (Azu) on n'a retrouvé que des habitations, tout comme à Emar, Munbaqa et Tall Fray, ainsi que plusieurs temples.

Nos fouilles sur la citadelle de Bazi ont montré qu'à Bazi non plus il n'y avait pas de grande résidence : son plateau hébergeait un temple à deux pièces, de 38 m de long sur 16 m de large, avec des murs épais de 3 m, un des plus grands temples de Syrie pour l'âge du Bronze. Deux tablettes cunéiformes, trouvées sur le sol, sont des documents des rois Saustatar et Artatama de Mittani (fin du XV^e et début du XIV^e siècles).

L'entrée du temple, fouillée en 2006, était flanquée par deux orthostates de lions, dont seules les pattes en position de marche sont conservées. Ils détiennent néanmoins une place importante au sein des orthostates de lions (un décor très apprécié à l'âge du Fer), et seul les orthostates d'Ebla du XVIII^e siècle leur sont antérieurs.

La défense de la citadelle était garantie par un système élaboré de murs, qui entourait les pentes raides de la colline, et par une vallée artificielle qui séparait la citadelle de la chaîne de montagnes. En 2004, la découverte du bâtiment 2 (une entrée très fortifiée de l'époque du Bronze Ancien IV, du côté nord de la vallée artificielle) a montré que la citadelle date du III^e millénaire – un des résultats les plus étonnants. Or, elle constitue dans l'état actuel de la recherche la plus ancienne forteresse

en hauteur du Proche Orient. On s'en est servi tout au long de l'âge de Bronze, et pour la dernière fois à l'époque romaine, lorsque la frontière entre la province de Syrie et l'empire des Parthes passait à cet endroit-là, le long de l'Euphrate.

La comparaison des données archéologiques de la citadelle de Bazi avec la description qui est faite de la ville d'Armanum, une place forte, dans une des inscriptions de Narâm-Sin, vers 2250 av. J.-C., rend l'identification de Bazi avec cette dernière assez probable. Armanum correspond à Armi/Armium dans les textes d'Ebla, la ville la plus souvent citée après Mari et Emar. Les textes d'Ebla concernant Armi/Armium confirment notre identification, ainsi que l'étymologie du nom d'Armi, dérivé de la racine sémitique ^cRM, « hauteur escarpée ».

La citadelle représente la partie haute de la ville du Bronze Ancien. Sa superficie générale d'environ 39 ha, en fait l'une des plus grandes villes syriennes à l'âge du Bronze Ancien IV. La fortification élaborée de la citadelle laisse supposer qu'il doit y avoir eu des bâtiments importants : dans les sondages nous avons trouvé presque partout des couches du BA IV. Dans l'avenir, l'enquête portera sur ces bâtiments de la citadelle. ■



AGENDA

MANIFESTATIONS

- Colloque de Neurosciences intégratives et computationnelles
chaire de Physiologie de la perception et de l'action
11 et 12 juin 2007
- Huitièmes journées de l'École doctorale de physiologie et physiopathologie
chaire de Médecine expérimentale
20 et 21 juin 2007

- Colloque international « Audition-Vision/Hearing and Seeing »
chaire de Génétique et physiologie cellulaire
2 et 3 juillet 2007
- Symposium des journées internationales d'endocrinologie
Pr Philippe Chanson, Hôpital Bicêtre
20 et 21 septembre 2007

COLLOQUE DE RENTRÉE : DE L'AUTORITÉ

18 et 19 octobre 2007

Programme provisoire :

- J. Bouveresse, Collège de France, *titre à préciser*
P. Mazeaud, Académie des sciences morales et politiques, *L'autorité de la Constitution*
P. Rosanvallon, Collège de France, *Les métamorphoses de la légitimité*
B. Saint-Sernin, Académie des sciences morales et politiques, *Autorité et décision*
M. Zink, Collège de France, *Auctor et auctoritas au Moyen Âge*
C. Severi, École des hautes études en sciences sociales, *Ce qui rend impératif les énoncés de la tradition : une analyse pragmatique*
X. Le Pichon, Collège de France, *L'adoption d'une théorie scientifique : la tectonique des plaques, l'effet de serre*
J. Bricmont, université catholique de Louvain, *Comment justifier l'autorité scientifique ?*

- D. Jérôme, Académie des sciences, *L'autorité des grandes revues scientifiques*
J.-M. Durand, Collège de France, *Les limites de l'autorité royale en Mésopotamie : la coutume, les Anciens, les tabous, les demandes des dieux*
T. Römer, université de Lausanne, *L'origine du canon biblique et l'invention d'une autorité scripturaire*
H. Laurens, Collège de France, *L'autorité sans État : les Palestiniens depuis l'entre-deux-guerres*
É. Brézin, Académie des sciences, *Quelques lances contre le relativisme...*
G. Canivet, Conseil constitutionnel, *L'autorité du jugement*
L. Schweitzer, Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité, *Qu'est-ce qu'une haute autorité indépendante ?*
C. Audard, London School of Economics, *Comprendre l'autorité des normes morales*
R. Guesnerie, Collège de France, *La suprématie des actionnaires en question*
J. Ménard, université Paris V, *L'autorité médicale*

CONFÉRENCES

- M. Jérémie SZEFTTEL
Problèmes mathématiques autour de la conjecture de courbure L2 pour les équations d'Einstein
11, 14, 18 et 21 juin 2007, 14 heures
- Mme Suzanne NALBANTIAN
1. La mémoire autobiographique : de la littérature aux neurosciences
2. La neuroesthétique : théorie scientifique et pratique esthétique
6 et 13 juin 2007, 17 heures
- M. Michael FRIEDMAN
Carnap, Cassirer and Heidegger : the Davos Disputation and twentieth-century Philosophy
7, 13, 20 et 27 juin 2007 à 17 heures

- M. Fabrizio DORICCHI
Le cerveau « géomètre » : neuropsychologie, défaillances et paradoxes de la représentation cérébrale de l'espace
1. Anatomie de l'espace
2. Les distorsions de l'espace
3. Espace, regard et rêve
4. Attention, choix et espace
7, 14, 21 et 27 juin 2007, à 16 heures
- M. Peter STANG
1. Nanoscale molecular architecture : design and self-assembly of metallocyclic polygons and polyhedra via coordination
2. Chemical publishing of the 21st century : perspectives of a JACS editor
18 et 22 juin 2007, à 16 heures

LEÇONS INAUGURALES

- Alain PROCHIA NTZ
titulaire de la chaire *Processus morphogénétiques*
4 octobre 2007, 18 heures

- Roger CHARTIER
titulaire de la chaire *Écrits et cultures dans l'Europe moderne*
11 octobre 2007, 18 heures

TOUTE L'ACTUALITÉ SUR WWW.COLLEGE-DE-FRANCE.FR

La Lettre du Collège de France

Directeurs de la publication : Pierre CORVOL, Administrateur du Collège de France et

Florence TERRASSE-RIOU, Directrice des Affaires culturelles et relations extérieures

Direction éditoriale : Marc KIRSCH - Patricia LLEGOU

Conception graphique : Patricia LLEGOU - Relecture : Céline VAUTRIN

Crédits photos : © Collège de France, PATRICK IMBERT - Reproduction autorisée avec mention d'origine.

ISSN 1628-2329 - Impression : CAPNORD&AUGUSTIN

11 place Marcellin-Berthelot - 75231 Paris cedex 05